

AR03 - CARRÉ FRANÇAIS DES MORTS DU 11 NOVEMBRE 1918 DE VRIGNE-MEUSE

Description générale du site

Le secteur de Vrigne-Meuse prend place sur des terrains dominants le cours de la Meuse, qui fut l'objet des derniers combats menés les 10 et 11 novembre 1918, préalablement à la signature de l'armistice.

Il est composé d'un unique élément constitutif protégé par une zone tampon. Ce site est emblématique de la mémoire complexe des combats menés durant les dernières heures du conflit et de l'individualisation de la mémoire funéraire des combattants, mêlée à celle de la population civile.



(Carré des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse,
© Conseil départemental des Ardennes, 2013)

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	AR03 - Carré des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse	- AR03-1 Carré des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Élément(s) constitutif(s)	- AR03-b1 Tombe d'Augustin Trébuchon, dernier mort français
	Zone(s) tampon(s)	/
	Zone d'interprétation	- AR03-i1 Signalétique historique de Vrigne-Meuse - AR03-i2 Stèle au 136 ^e DI dit Signal de l'Épine - AR03-i2 Fort des Ayvelles

ELEMENT CONSTITUTIF AR03

ICONOGRAPHIE



(Carré des morts lors de l'inauguration de 1923, Coll. René Fuselier, cité par G. DARDART 1998)

Breve description textuelle des limites de l'élément constitutif

L'élément constitutif reprend les limites du cimetière communal, installé autour de l'église, cadastré ZH2 « Le Village » et délimité par un mur d'enceinte.

1. Identification de l'élément constitutif AR03

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif

- AR03-1 Carré français des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse

1.2 Coordonnées géographiques

Coordonnées géographiques de l'élément constitutif

- AR03 4°50'35.2"E / 49°42'06.3"N du carré au sein du cimetière communal

Coordonnées géographiques des attributs majeurs

- AR03-1 4°50'35.2"E / 49°42'06.3"N

1.3 Commune(s) concernée(s)

Vrigne-Meuse (08492)

1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,1093 ha		
1.6 Propriétaires concernés par l'attribut majeur			
AR03-1 Carré français des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse	ZH2 (Le Village)	Commune de Vrigne-Meuse	/
1.7 Gestionnaires concernés			
AR03-1 Carré français des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse	ZH2 (Le Village)	Commune de Vrigne-Meuse	/

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a

Le carré français des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse se trouve dans le cimetière communal situé autour de l'église. Groupées autour du Monument aux Morts de la commune les tombes de 18 soldats du 415^e RI, dont celle d'Augustin Trébuchon, dernier mort français de la Grande Guerre, forment un espace quadrangulaire entouré d'une chaîne métallique prenant appui sur des ogives d'obus formant clôture. L'entrée du carré est matérialisée par un espace gravillonné qui entoure le monument aux morts. Huit tombes se répartissent de part et d'autre de l'allée centrale, chaque croix regarde vers l'extérieur. Deux tombes se situent au centre de l'espace gravillonné, devant le monument aux morts. Le monument aux morts communal est représentatif de l'ensemble des monuments communaux édifiés au sortir de la guerre dans les villages d'Europe.

2.1b

Alors que les pourparlers d'armistice se déroulent à Rethondes entre le maréchal Foch et les plénipotentiaires allemands, la 163^e division commandée par le général Boichut reçoit l'ordre de franchir la Meuse « coûte que coûte », le soir du 9 novembre 1918, dans la région de Dom-le-Mesnil et de Vrigne-Meuse. Cette ultime offensive menée dans la précipitation et l'improvisation, destinée à obtenir la capitulation de l'armée allemande, s'achève le 11 novembre 1918 à 11 heures du matin (A. Fauveau, RHA 251, p. 18). C'est au cours de cette dernière qu'Augustin Trébuchon, considéré comme le dernier mort français de la Grande Guerre, trouve la mort, le 11 novembre à 10h50. Toutefois, la date officielle fixée de ce décès, par les autorités militaires, est celle du 10 novembre 1918, à 10h, vraisemblablement afin qu'aucun soldat symboliquement ne soit décédé le jour de la victoire. Dans un premier temps, sa mort est située à Dom-le-Mesnil sur la rive gauche de la Meuse mais on reconnaît ensuite qu'il est tué à Vrigne-Meuse sur la rive droite. La stèle au 163^e DI, dite du signal de l'Épine commémore cet épisode, sur la côte 209. L'Épine à la cote 249 était l'un des objectifs du 415^e. Ce site funéraire est représentatif de l'âpreté des combats menés jusqu'aux dernières minutes précédant l'armistice et du traitement funéraire spécifique des derniers morts de la guerre.

La construction de cet ensemble est très documentée : photographie du premier aménagement, documents relatifs à la commande et à l'installation du monument (1922-23), des éléments décoratifs. Ils relatent les négociations avec l'Etat pour l'obtention d'obus vides (1923) et des échanges relatifs à l'établissement de la liste des soldats morts de la 163^e Division. Ils décrivent la cérémonie d'inauguration en 1923. Le monument aux morts reprend l'un des modèles qui sont développés en série dans les communes françaises dans l'immédiate après-guerre. Il porte la liste des soldats de la commune morts pour la France. Ce carré militaire est l'objet de commémorations régulières notamment le 11 novembre.

<p>2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif</p>	
<p>AR03-b1 La tombe d'Augustin Trébuchon, dernier mort français, est marquée comme les autres tombes présentes par une croix blanche. Portant le numéro 13, elle est située au centre de la rangée gauche.</p>	
<p>3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Unicité et/ou représentativité de l'élément</u> C'est l'unique bien de la série qui illustre le type du carré des morts associé à un monument aux morts communal, fréquent sur le front. À la fois site funéraire et monument aux morts communal, il relie la mémoire des derniers combats et celle de la commune. • <u>Inscription du bien dans un paysage mémoriel</u> Le bien est situé à l'emplacement des tombes provisoires creusées en 1918, à proximité immédiate des derniers combats. Il fait écho au « Signal de l'Épine », monument construit par les vétérans de la 136^e DI en l'honneur des soldats tombés les 10 et 11 novembre 1918. Ce monument marque le point le plus avancé de la percée des Français lors de l'offensive de la Meuse. • <u>Éléments liés à une nationalité ou un peuple</u> La tombe d'Augustin Trébuchon, reconnu comme le dernier mort pour la France, confère au site une unicité particulière. La bataille menée durant plusieurs décennies autour de la reconnaissance de la date effective de son décès illustre tout particulièrement la façon dont la mémoire de ces derniers morts a été traitée et occultée. Elle s'inscrit ainsi dans la longue durée au sein des débats sur l'opposition des mémoires différentes, vécues, ressenties, officielles et de leur gestion au cours du siècle écoulé. • <u>Commémorations et manifestations publiques</u> Ce particularisme en fait un lieu privilégié de cérémonies nationales et de dévotion citoyenne.
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) Authenticité Les croix en bois ont été remplacées par des croix en béton marquées de plaques de plastique, mais la forme, la disposition ainsi que les dates d'origine ont été conservées. Seule la végétation et le gravillonnage ont subi des évolutions plus importantes, mais ne modifient pas la compréhension globale de l'élément constitutif. La plaque de marbre installée sur le monument reprend l'inscription « VRIGNE-MEUSE A SES MORTS GLORIEUX » inscrite à l'origine directement sur le monument. Les photos de 1923 montrent une mise en couleur différente des boulets le coiffant et de la croix en relief, blanche à l'origine, noire à ce jour.</p> <p>2) Intégrité Cet élément constitutif demeure dans sa forme d'origine. L'emplacement, le monument, la barrière en chaîne et obus, tout</p>

	comme la disposition des tombes sont ceux d'origine.
4. État de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	Cet élément constitutif est intégralement conservé, dans un état quasiment identique à l'origine.
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	La présence en arrière plan d'un bâtiment de construction récente séparé par une haie de thuyas est à déplorer, et mériterait d'être occultée par une végétation plus haute. L'accès au site se fait par la grille du cimetière, qui donne sur un espace enherbé, qui n'est actuellement pas protégé de l'urbanisation.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	L'élément constitutif et l'ensemble du cimetière et de l'église font l'objet d'un entretien régulier par la commune. Une remise aux couleurs d'origine est envisageable lors d'une prochaine campagne d'entretien. De même, les plaques pourront être reprises dans une esthétique plus proche de l'origine. Une demande de protection du site a été présentée à la délégation permanente de la CRPS le 23 octobre 2015, qui a souhaité qu'elle soit instruite et présentée à la commission plénière.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	FAVEAU A., « Le dernier combat : Vrigne-Meuse, 10 et 11 novembre 1918 », in <i>Revue historique des armées</i> , 2008, n°251, pp. 18-34. DARDART G., <i>Mourir un 11 novembre : Vrigne-Meuse, la dernière bataille de 14-18</i> , Nouzonville, Les Cerises aux loups, 1998, 157 p.
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	Archives départementales des Ardennes : - fonds documentaire relatif au choix, à l'acquisition, à la construction et à l'inauguration du monument. Collections privées : - René Fuselier ; - Gérald Dardart. Témoignage : - FAVEAU A., <i>Le Vagabond de la Grande Guerre. Souvenirs de la guerre 1914-1918 de Charles de Berterèche de Menditte, officier d'infanterie</i> , La Crèche, Geste éditions, 2008, 305 p.

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) **AR03**

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon reprend les limites de l'élément constitutif en lui adjoignant la parcelle ZD 128 Paquis Sainte Croix qui constitue un espace dégagé non construit en face de l'entrée du cimetière. Elle permet ainsi de conserver un cône de visibilité sur l'église et le cimetière, mais aussi depuis ces derniers.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	/
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	NW: 4°50'33.3E;49°42'08.1N; SW : 4°50'30.9E;49°42'04.2N; SE: 4°50'39.2E;49°42'06N; NE: 4°50'36.8E;49°42'09N;
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	Aucun
1.3 Communes concernées	Vrigne-Meuse (08492)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	1,70 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- ZD 128 partiellement partie face à l'église Mme Deglaire Jeanne sur une distance de 100m à partir du porche de l'église; 106,132,133,134,135,1,
Propriétaire public	2 et 106 communales
1.7 Gestionnaires concernés	
	<i>Idem</i> propriétaire
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
/	

ZONE D'INTERPRETATION

Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel **AR03**

1. Identification de la zone d'interprétation

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	- AR03-i1 Signalétique historique de Vrigne-Meuse - AR03-i2 Stèle à la 136 ^e DI dit « Signal de l'Épine » - AR03-i3 Fort des Ayvelles
1.2 Coordonnées géographiques des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	- AR03-i1 - AR03-i2 4°49'59.5"E / 49°42'21.6"N - AR03-i3 4°44'15.2"E / 49°43'36.0"N
1.3 Communes concernées	- AR03-i1 Vrigne-Meuse (08492) - AR03-i2 Vrigne-Meuse (08492) - AR03-i3 Villers-Semeuse (08480)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	/
1.5 Superficie totale	/
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	/
Propriétaire public	- AR03-i1 Commune de Vrigne-Meuse - AR03-i2 Commune de Vrigne-Meuse (parcelle ZC 2 Les Quatrans) - AR03-i3 Conseil départemental des Ardennes (parcelle 000 W 6)
1.7 Gestionnaires concernés	- AR03-i1 Commune de Vrigne-Meuse - AR03-i2 Commune de Vrigne-Meuse - AR03-i3 Conseil départemental des Ardennes / Ardennes Patrimoine Insertion

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

- AR03-i1 La présence dans la commune de plusieurs éléments de **signalétique routière historique** indiquant le 10 novembre comme date de décès permet aux visiteurs d'appréhender la difficile construction de la mémoire des dernières heures de combats durant les négociations pour l'armistice.

- AR03-i2 La **stèle à la 136^e DI** est implantée sur la cote 209, au Signal de l'Épine. Elle est accompagnée d'une table d'orientation qui permet de se repérer sur le champ de bataille et la vallée de la Meuse. Ce sobre obélisque en béton trouve son origine dans une logique différente, sinon opposée, au monument aux morts. Une dizaine d'années après l'armistice et les combats de Vrigne-Meuse, les anciens de la 163^e DI ont eux-mêmes financé sa construction et c'est un ancien du 415^e RI, M. Thaheimer, qui en est l'architecte tandis que sa réalisation est confiée à un ancien du

142° [Dardart 1998].

- AR03-i3 Construit sous les débuts de la III^e République à la suite de la défaite de Sedan, le **fort des Ayvelles** faisait partie de l'ensemble Séré de Rivière qui visait à assurer la défense de la zone frontalière. Déclassé en 1899 car non modernisé, il se retrouve cependant en première ligne après la défaite de la bataille des frontières. Il est l'un des premiers éléments fortifiés à subir le plan Schlieffen-Moltke. Propriété départementales aujourd'hui restaurée et gérée par Ardennes Patrimoine Insertion, il permet aux visiteurs d'appréhender les conditions de vie des soldats au début de la Grande Guerre, ainsi que l'histoire de l'avancée allemande dans les Ardennes. Un parcours de visite enfants a été installé par le Musée Guerre et Paix en Ardennes.

ESPACE ANNEXES

Liste des documents cités dans la fiche et absolument pertinents

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)





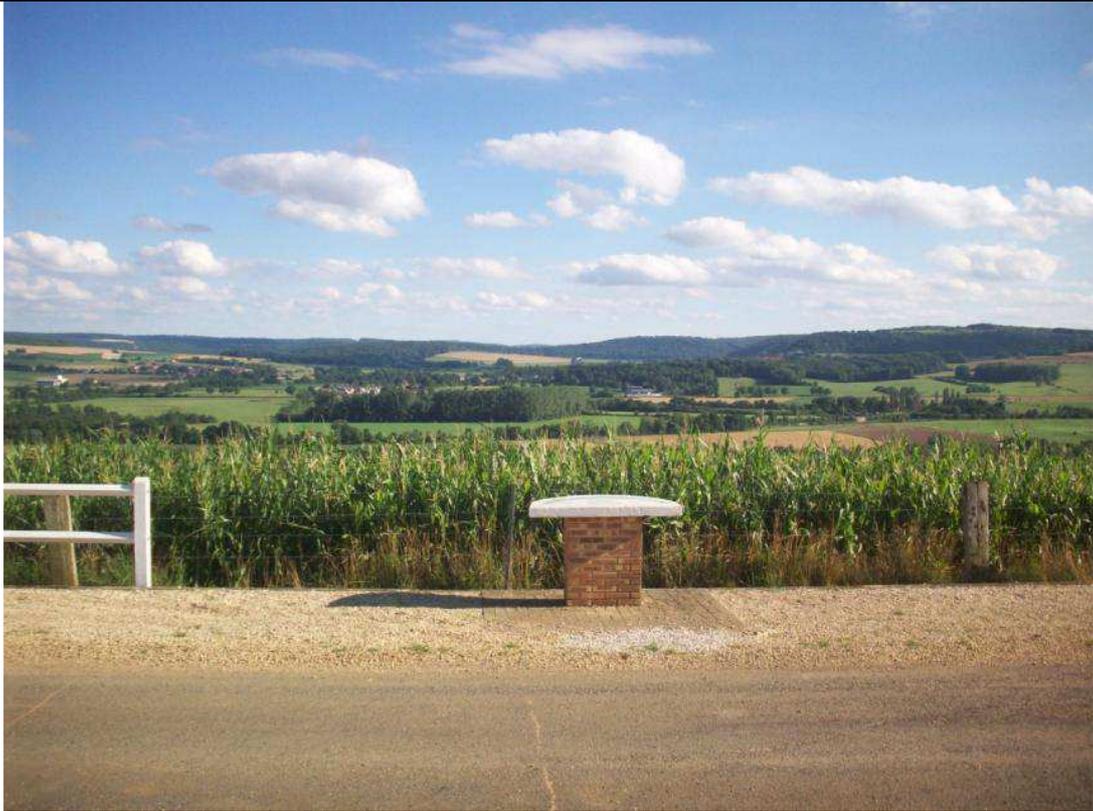
(AR03-b1 Tombe d'Augustin Trébuchon, dernier mort français,
© Conseil départemental des Ardennes, 2015)



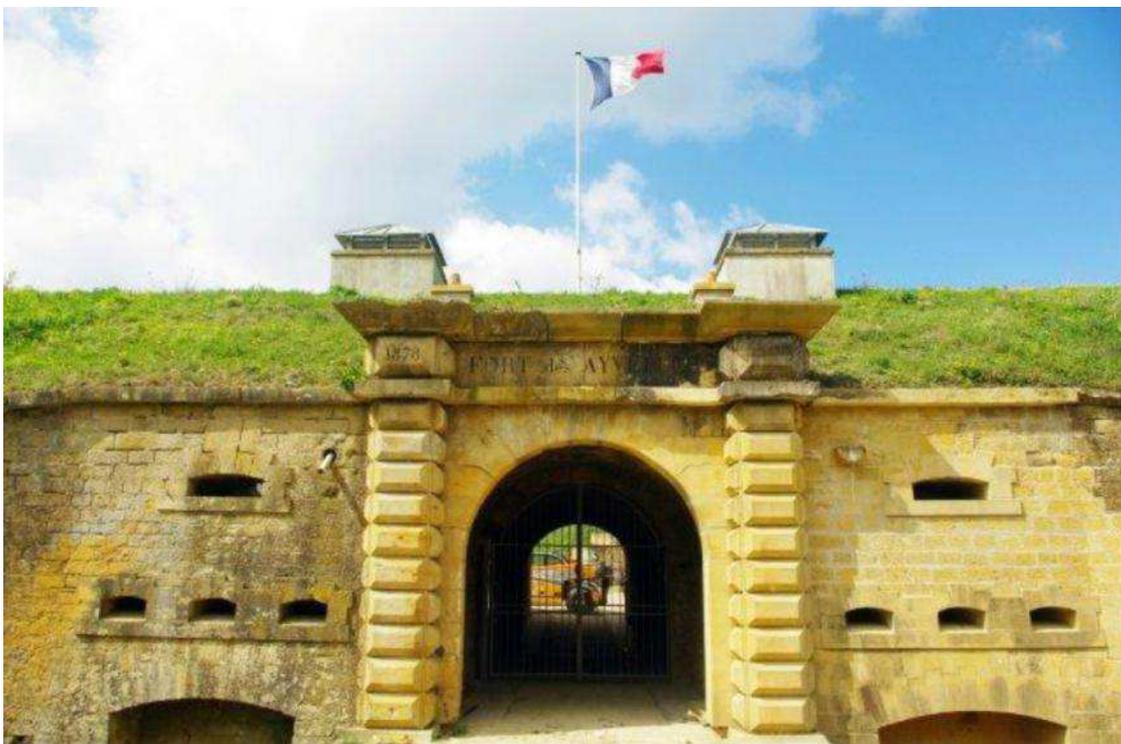


(AR03-i1 Signalétique historique de Vrigne-Meuse, Google Maps, 2016)





(AR03-i2 Stèle à la 136^e DI dit « Signal de l'Épine », table d'orientation et panorama,
© Conseil départemental des Ardennes, 2015)



(AR03-i3 Fort des Ayvelles, © 2016 Le domaine des Ayvelles, 2016)